

VIVRE ENSEMBLE

Covid-19 : Le marché Saint-Louis rouvre ses étals le 7 juin

Mis en ligne le **mardi 02 juin 2020**

Le marché Saint-Louis fera son retour le 7 juin. Avec une formule repensée pour intégrer les règles sanitaires et de distanciation, tout en maintenant la fluidité et la convivialité.



Les commerçants abonnés peuvent s'installer (producteurs, commerçants alimentaires et non alimentaires). Contrairement aux éditions habituelles, il n'y aura pas de tirage au sort d'emplacement, mais les plans établis par la ville de Brest permettront que chacun soit positionné au mieux, ou au plus proche de sa place habituelle.

Une nouvelle organisation

Le marché sera positionné en trois parties, sur une seule voie, et les commerçants ne seront pas en face à face. Cela permettra d'organiser le marché comme suit :

- Moitié de la chaussée où se trouveront les commerçants : file d'attente pour chaque étal.
- Autre moitié de la chaussée : circulation piétonne distanciée.

- Des espaces de distanciation sanitaire seront mis en œuvre entre les étals.

Rue de Lyon : zone 1

Outre le déploiement sur un côté le long de la rue de Lyon, certains commerçants du marché feront face aux halles. Ils seront positionnés sur la chaussée sud, c'est-à-dire dos au parking de l'église.

Devant le parvis des halles, du mobilier urbain sera installé dans les semaines à venir. Il permettra au public de bénéficier d'espaces aérés, voire de déjeuner sur place, en respectant les règles de distanciation.

Carré des producteurs : zone 2

C'est l'un des grands changements. **Cette partie du marché se repositionne sur le rectangle autour des halles Saint-Louis (rue des halles Saint-Louis et rue Pasteur, jusqu'à la rue de Lyon)**. L'installation se fera également sur une seule voie, mais avec une organisation confortable pour tous, et en lien avec les terrasses existantes et commerces ouverts sur ce site.

Cuisines du monde : zone 3

Les food-trucks, habituellement situés sur le parking du square de la tour d'Auvergne, seront repositionnés, toujours sur une seule voie : pour partie sur le parking du square, pour l'autre rue Boussingault.

Une information bien visible

- Des panneaux-totems seront positionnés sur tout le marché, pour communiquer les plans et l'information générale d'usage. Des affiches seront positionnées aux emplacements initiaux des commerçants et indiqueront : *«Retrouvez vos producteurs autour des halles Saint-Louis »*.
- Pour les marchés des 7 et 14 juin, des effectifs renforcés de la ville de Brest seront déployés, pour informer et accompagner clients et commerçants.
- Des panneaux informatifs, rappelant les gestes barrière seront disposés aux principales entrées du marché.
- Pour le confort et la sécurité de tous, **le port du masque sera conseillé pour les clients, et obligatoire pour les commerçants.**
- A compter du 7 juin, tous les commerçants présents sur les [marchés de la ville](#) devront proposer du gel hydroalcoolique à leurs clients.

Partager cet article

-  Facebook
-  Twitter
-  E-Mail
-  Viadeo
-  LinkedIn
-  Pinterest





HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30